

Source Ouest



AMBASSADE DE SUISSE  
AU CANADA

OTTAWA 2, Ontario, le 27 juin 1967  
5, Avenue Marlborough

Réf. 010.11 -

Monsieur Pierre Micheli  
Secrétaire général du  
Département politique fédéral

CONFIDENTIELLE

B e r n e

an	RM					a/a
Date	3.8.					
Visa	RU					RU
EPD		3. Aug. 1967				
Ref. p. B. 73. Can. O.						

Relations avec le Gouvernement de Québec

Monsieur l'Ambassadeur, ✓

*Kopie ging an den maltemp angeleg.*

Je vous remets ci-joint, pensant que cela pourrait vous intéresser, une notice que mon premier collaborateur, M. Gilbert de Dardel, vient de rédiger sur ma demande, revenant d'une seconde visite privée qu'il a faite à Québec et dans laquelle il relate ses impressions au sujet de nos relations avec les autorités de la capitale provinciale.

J'ai tenu le Département au courant à plusieurs reprises de la situation spéciale qui caractérise le Québec ces dernières années, son évolution et aussi ses ambitions et tendances à l'autonomie, entre autres dans le domaine des relations extérieures. La récente visite du Premier Ministre à Paris, entouré de plusieurs membres de son cabinet, en est un exemple.

Ce qui devient embarrassant pour nous à Ottawa est le fait que le Gouvernement de la Province cherche de plus en plus le contact direct avec les Missions diplomatiques de la Capitale canadienne. Ceci se manifeste non seulement dans le domaine culturel qui est en effet, selon la constitution, du domaine des provinces, mais aussi en ce qui concerne des questions protocolaires, accentuées cette année par les nombreuses visites officielles de Chefs d'Etats et de dignitaires étrangers qui, selon son désir, sont contraints à visiter la capitale provinciale. Il me semble évident que les dirigeants québécois ne sont que trop contents de pouvoir saisir cette occasion pour créer des précédents afin d'affermir le statut spécial de la Province comme Etat plus ou moins indépendant. Il résulte inévitablement aussi de cet état de choses de l'irritation chez le Gouvernement central d'Ottawa, sans toutefois que ce dernier ne prenne des mesures claires pour mettre fin à ces avances. En effet, le Ministre des affaires extérieures s'est contenté d'adresser aux chefs des missions diplomatiques à deux reprises des "suggestions" quant à leurs contacts officiels avec la province, en les invitant à les établir uniquement par le truchement des



services fédéraux. En outre, le Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures m'a dit que le Premier Ministre lui-même s'opposait à des contacts directs. Cette attitude m'a par exemple personnellement empêché de faire une visite aux membres du nouveau gouvernement Johnson, selon mon intention, vu que depuis le mois de février je suis dans l'attente d'une réponse à ma requête faite sur son désir par écrit au Ministère. Je sais que le gouvernement québécois a définitivement refusé de donner suite à cette demande soumise par Ottawa et a fait savoir que les visites au gouvernement provincial ne pouvaient se faire que par annonce directe ou par l'entremise du représentant à Montréal. Je sais aussi que d'autres chefs de mission se trouvent dans la même situation et que c'est Ottawa qui laisse les choses en suspens. Il est nécessaire d'ajouter également que cette procédure quelque peu pédante n'a pas dû être appliquée lorsque j'ai fait ma première visite au gouvernement Lesage en hiver 1964 et qu'elle n'est pas appliquée dans les contacts officiels avec les autres provinces. D'autre part, il faut aussi reconnaître que le gouvernement fédéral a été provoqué à adopter ce mode de faire par les initiatives mentionnées.

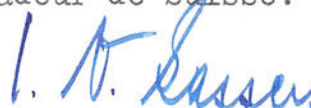
En ce qui concerne les observations de mon Conseiller au sujet du manque de relations avec les autorités de Québec et l'absence de la "Présence de la Suisse" dans cette capitale qui se trouve dans une période d'émancipation et d'évolution remarquables, je ne puis que les partager. Par contre, les contacts directs de l'ambassade ne me semblent guère désirables. Je ne peux évidemment pas, ainsi que le fait sans réserves le représentant de la France, ignorer les susceptibilités du gouvernement auprès duquel je suis accrédité et surtout, nous ne poursuivons pas de buts politiques dans nos relations avec l'étranger. En fait, il s'agit ici d'un de ces cas où notre représentation consulaire, située dans la métropole commerciale, comme il le faut d'ailleurs, n'a pas établi ou su établir les relations que l'on désirerait avec les cercles de la capitale administrative. Ainsi, et je regrette d'être obligé de le mentionner, notre chef de poste à Montréal n'a pas eu l'occasion, malgré mon insistance, de faire ses visites au gouvernement québécois depuis son arrivée il y a bientôt deux ans. Ceci toutefois ne suffirait pas; il faudrait tâcher d'établir des relations suivies et pouvoir s'occuper d'une façon continue du rayonnement de la Suisse. Cela surtout si nous avons des preuves que les personnalités en question sont des plus désireuses de les nouer, ne serait-ce qu'afin de sortir un peu de l'orbite de la propagande française.

- 3 -

Je dois avouer que je ne puis pas encore en ce moment vous suggérer une solution. Cette question doit faire l'objet de réflexions approfondies. Il serait une erreur, à mon avis, d'ouvrir à Québec une agence ou autre forme de représentation consulaire en ce moment. Ceci serait, sans doute, interprété comme un geste d'encouragement aux tendances actuelles du Québec. Peut-être trouverait-on la formule en attribuant au Consulat général un jeune diplomate, intelligent et actif, avec la tâche spéciale de s'occuper des relations avec la capitale du Québec et du rayonnement culturel. Il n'y a nul doute que la question de principe se pose et je tenais à vous en donner connaissance.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



✓ 1 annexe

AIDE - MEMOIREReprésentation de la Suisse dans la ville de Québec

A deux reprises déjà, en octobre 1966 et tout récemment, je me suis rendu en compagnie de ma femme dans la ville de Québec. Il ne s'agissait dans aucun des deux cas d'un voyage de service, bien que je me sois occupé dans le premier d'organiser le séjour de M. Wahlen qui allait recevoir un doctorat honoris causa de l'Université Laval à Québec.

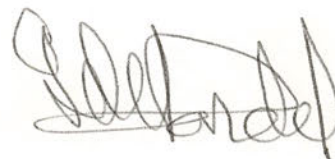
En conséquence du fait que le Consul Général des Etats-Unis en cette ville, Francis Cunningham, a épousé une de mes cousines germaines, j'ai pu rencontrer chez eux un nombre relativement considérable de personnalités du gouvernement et des autorités du Québec (p.ex. M. Bertrand, Ministre de l'Education et de la Justice, M. Claude Morin, Vice-Ministre des affaires intergouvernementales, Mgr Vachon, doyen de l'Université Laval, etc... etc...) et une chose m'a vivement frappé, c'est l'empressement avec lequel un représentant de la Suisse est accueilli à Québec et l'intérêt qui lui est manifesté non pas seulement par des personnes en place, mais par tous ceux qu'il a l'occasion de rencontrer. Le ton des remarques qui m'ont été adressées peut se résumer ainsi: "Quel plaisir d'avoir enfin dans nos murs en représentant de la Suisse (francophone)". Il s'agissait là de beaucoup plus que de simples formules de politesse. Ceci m'a été confirmé par M. Cunningham lors de mon second séjour.

Je remarque en passant que, à côté des consuls généraux des Etats-Unis et de France et du commissaire britannique, il y a à Québec plusieurs consuls honoraires; j'ai rencontré ceux de Belgique, d'Italie et du Mexique, et il doit y en avoir d'autres.

Il va de soi qu'il ne convient pas à l'ambassade de Suisse à Ottawa de chercher à imiter l'ambassade de France en entretenant des rapports directs avec les autorités de Québec; mais d'un autre côté il me semble que nous négligeons un peu trop d'exploiter le capital de bonne volonté qui existe envers notre pays auprès d'un gouvernement qui prend de plus en plus d'indépendance et d'importance. Je suis persuadé que les autorités fédérales elles-mêmes ne seraient pas fâchées du tout de voir notre pays venir disputer ne serait-ce qu'une toute petite parcelle de la prépondérance écrasante de la France à Québec, chef-lieu d'une province de 6 millions d'habitants, qui constitue un centre culturel actif et un marché en plein développement.

Il ne m'appartient pas de faire des suggestions sur ce qui pourrait éventuellement être fait, mais je considère de mon devoir d'attirer l'attention sur cet état de fait.

Ottawa, le 25 juin 1967

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. B. ...', written in a cursive style.

Prof. Joch

dodis.ch/32710

Herrn Gelzer

meas.

Das Original habe ich an den  
Departementschef weitergeleitet.  
Darf ich Sie um Rückgabe dieser  
Kopie an Herrn Botschafter Micheli  
bitten.

4.7.1967  
M. Jehl

Je

Att

Herrn Saluz

Vu

Mi